ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

SNC DU THOREY
Société en nom collectif
au capital de 3 000 euros
Siège social : 2 Route d'Ampilly
21510 QUEMIGNY SUR SEINE
883 364 945 RCS DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juillet 2024 à QUEMIGNY SUR SEINE, l'Assemblée Générale a pris acte
- que Monsieur Thomas ETIENNE, associé en nom, a cédé à Monsieur Jean-Christophe MONGIN, 100 parts sociales, et à Monsieur Gérald ETIENNE, 50 parts sociales, qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée,
- de la démission de Monsieur Thomas ETIENNE et a nommé en qualité de nouveau co-gérant Monsieur Jean-Christophe MONGIN, demeurant 3 Route de Dijon – 21450 AMPILLY LES BORDES

Ces opérations entraînent les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :
Gérance et Associés en nom :
Ancienne mention :
M. Gérald ETIENNE, demeurant 8 Route d'Ampilly 21510 QUEMIGNY SUR SEINE
M. Thomas ETIENNE, demeurant 19 Route d'Ampilly 21510 QUEMIGNY SUR SEINE
Nouvelle mention :
M. Gérald ETIENNE, demeurant 8 Route d'Ampilly 21510 QUEMIGNY SUR SEINE
M. Jean-Christophe MONGIN, demeurant 3 Route de Dijon 21450 AMPILLY LES BORDES
Pour avis, La Gérance

AL24015107

TRANSFORMATION

GAEC DU THOREY
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Siège social : 21510 QUEMIGNY SUR SEINE
442 070 496 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er juillet 2024, la collectivité des associés a décidé la transformation du GAEC en SCEA dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA DU THOREY
Siège social : 21510 QUEMIGNY SUR SEINE
Capital social : 336 700 euros
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime
Gérants : M. Gérald ETIENNE, demeurant 8 Route d'Ampilly – 21510 QUEMIGNY SUR SEINEM. Jean-Christophe MONGIN, demeurant 3 Route de Dijon – 21450 AMPILLY LES BORDES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Pour avis et mention, La Gérance

AL24015110

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 08/08/2024 enregistré le 13/08/2024 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Dijon sous le Dossier n°2024 00037622, référence 2104P01 2024 A 02013, la SARL M ET R au capital de 8.000€, ayant son siège social sis 112 Av Roland Carraz 21300 Chenove, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°837.684.836 a cédé à la SARL M ET N au capital de 1.000€, ayant son siège social sis 112 Av Roland Carraz 21300 Chenove, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°930.924.675, son fonds de commerce de restauration traditionnelle, exploité à son siège social, moyennant le prix de 200.000€ et entrée en jouissance le 08/08/2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière publicité légale à l'adresse du fonds, et pour la correspondance au Cabinet de Me Olivier WANG, avocat, 11 Place de la Nation 75011 PARIS.

AL24015114

// DIVERS

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT
Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT», titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, CRPCEN 21004, le 14 août 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE:
Monsieur Charles Albert MARQUES, retraité, et Madame Françoise Marie Yvonne VOLERY, retraitée, demeurant ensemble à QUETIGNY (21800) 25 allée du Portugal.
Monsieur est né à LORIGA (PORTUGAL) le 28 mai 1941,
Madame est née à GENLIS (21110) le 9 janvier 1943.
Mariés à la mairie de DIJON (21000) le 21 avril 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24015104

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 19/08/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Saint-Martin-du-Mont : Terres, prés, landes, bois - Urbanisme : Zone NC de la carte communale - Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles louées 21 ha 71 a 39 ca 'LES CHAMPS RAVIERS' : ZI-0017A-0017B-0017C - 'LES COMBES POISSENET' : ZO-0004A-0004B-0004C - 'CHAMP CRAPET' : ZS-0022-0023 - 'CROC MEUNIER' : ZS-0117-0119-0127 - 'AU COTEAU PAILLOT' : ZS-0081-0107-0152 - 'AUX COTES' : ZS-0077A-0077B - 'LES CHAMPS DE LA PELLE' : ZS-0154
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
Dossier BELLENEUVE et BINGES : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
Belleneuve 18 ha 11 a 59 ca 'PRAIRIE DE PRIAULLES' : H-0261 - 'EN TANNIERE' : ZB-0063J-0063K-0064 - 'LES TREMBLEES' : ZD-0033 - 'LA CORRIOTTE' : ZE-0010
Binges 1 ha 34 a 07 ca 'EN BOUCHOTS' : ZA-0052
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **09/09/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015112

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Martin MANGEL, notaire associé à IS SUR TILLE (21), 31 Bis Rue François Mitterrand, office notarial N°21022, le 14 août 2024,
Monsieur Dominique Claude Marie MENECIER, Retraité, et **Madame Christine Thérèse Marcelle REMY**, ASH, demeurant ensemble à CHAUME ET COURCHAMP (Côte-d'Or) 10 rue du Moulin. Nés :
Monsieur Dominique MENECIER à MERSUAY (Haute-Saône) le 28 juillet 1956.
Madame Christine REMY à DIJON (Côte-d'Or) le 15 août 1964.
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAUME ET COURCHAMP (Côte-d'Or) le 25 avril 1996.
Ont adopté pour l'avenir le régime de la **COMMUNAUTE UNIVERSELLE** établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Martin MANGEL, notaire à IS-SUR-TILLE (21), 31 Bis Rue François Mitterrand, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétant.
Pour avis : Me MANGEL

AL24015117

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ

d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix

☐ pour 1 an 58 € par revue

☐ pour 2 ans 116 € par revue

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009

BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE
☐ LA CHÈVRE
☐ VOLAILLES
☐ PÂTRE
☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ VIGNE
☐ BIO numérique

ANNONCES LÉGALES

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCCV CHEVIGNY 2018
SCCV au capital de 1000 €
Siège social
1 RUE ARTHUR DEROYE
21000 Dijon
838 464 923 RCS de Dijon

L'AGE du 15/07/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Jean Christophe OUDIN, demeurant 1 rue Arthur Deroye à 21000 Dijon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2024. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon

AL24014831

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GARAGE PERRY
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 520 euros
Siège social et siège liquidation
19 RUE DE LA CROIX BLANCHE
21220 FIXIN
RCS DIJON 342 139 839

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2023 à FIXIN, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Luc PERRY demeurant 28 rue de Prielle 21160 PERRIGNY LES DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015079

DISSOLUTION

CINETRANSFERT
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 12 000 euros
Siège
10 rue de la Toison d'Or
21000 DIJON
RCS DIJON 797 544 871

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.06.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Jean MOREAU demeurant 13, rue de la Toison d'Or 21000 DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 13, rue de la Toison d'Or 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015081

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CINETRANSFERT
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 12 000 euros
Siège
10 rue de la Toison d'Or
21000 DIJON
Siège de liquidation
13 rue de la Toison d'Or
21000 DIJON
RCS DIJON797 544 871

L'Assemblée Générale réunie le 30.06.2024 à DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean MOREAU demeurant 13 rue de la Toison d'Or 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015080

NIÈVRE

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 07/06/2024 concernant SCI DE LA CASERNE SAINT VINCENT. Il fallait lire : Modification sera faite au GTC de NEVERS, avec radiation, et immatriculation au RCS de FREJUS.

AL24015102

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU
Dénomination : SPAC
Siège : 2 Ter Rue Marcel Darcheville 58270 SAINT-BENIN-D'AZY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Capital : deux mille euros (2.000,00 €)
Objet :- Tous travaux de plomberie, d'installation, dépannage, mise en service, entretien et réparation d'installations sanitaires d'eau domestiques ou industriels,- Tous travaux d'installation, de dépannage, de maintenance, d'entretien et de rénovation dans les domaines suivants du bâtiment : plomberie, eau, gaz, chauffage, systèmes de climatisation et équipements thermiques,-Tous travaux d'installation, de dépannage, de maintenance, d'entretien et de rénovation dans les domaines suivants du bâtiment : plomberie, eau, gaz, chauffage, systèmes de climatisation et équipements thermiques.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Anthony Sygula demeurant 2 Ter Rue Marcel Darcheville 58270 SAINT BENIN D'AZY.

AL24014819

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERNEUIL du 31 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SASU RENAUD SOLAIR SCEL
Siège : 6 La Senelle, 58300 VERNEUIL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 euros
Objet : production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre et les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément.
Président : M. Sylvain RENAUD, demeurant 6 La Senelle, 58300 VERNEUIL
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS, le Président

AL24014982

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte SSP en date à CHAMPVERT du 23 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SASU VILLECRAIENERGY
Siège : 17, rue des Champs vieux – Villecray, 58300 CHAMPVERT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 10 000 euros
Objet : Production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques et achat et revente de granulés bois
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Denis BOURGEOIS, demeurant 17, route des Champs Vieux – Villecray, 58300 CHAMPVERT
POUR AVIS, le Président

AL24015097

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 14/08/2024, il a été constitué la société suivante : Dénomination : Débosselage 58 Forme : Société par actions simplifiée Siège social : 14 rue Denis Papin 58640 VARENNES VAUZELLES Durée : 99 ans Capital : 5.000 euros Objet : Préparation esthétique et rénovation intérieure sur tous types de véhicules automobiles ; Le débosselage sans peinture ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Président : La société CAMORELLO, dont le siège social est situé à VARENNES VAUZELLES (58640), 14 rue Denis Papin, 803 677 749 RCS NEVERS Directeur général : Monsieur Aurélien RAIMOND demeurant 10 Chemin des Plantes de la Rivière à LA MARCHE (58400) Agrément : Toute transmission d'actions est soumise à la procédure d'agrément. Admission aux assemblées : Tout associé à le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de ses actions et a autant de voix qu'il possède d'actions. Immatriculation : RCS NEVERS

AL24015105

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 14/08/2024, il a été constitué une SARL dénommée : LES AUDACIEUSES
Objet social : - l'exploitation sous toutes ses formes de tout commerce se rapportant principalement à la librairie, la papeterie et articles de bureau, la vente de journaux périodiques, la vente de disques et de tous articles et objets concernant la musique, cadeaux et articles de décoration ; - l'exploitation de toute activité de café culturel, salon de thé
Siège social : 10, rue des Boucheries, Nevers, Nièvre
Capital : 10 000 euros
Gérance : Madame Camille MAZE demeurant 17, rue Hélène Boucher, Nevers, Nièvre et Madame Amandine MARTIN demeurant 12 rue du 13e de Ligne, Nevers, Nièvre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24015106

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE CO-GÉRANT

SOCIÉTÉ «SISA DU MIGENNOIS»
société interprofessionnelle
de soins ambulatoire
au capital variable
dont le siège est à MIGENNES (89400)
5 Place Henri Dunant
immatriculée au RCS de SENS
sous le numéro D 834 235 087

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2024 les associés ont pris acte de la décision de Madame Maria-Stéphanie GAULIER de démissionner de ses fonctions de cogérante à compter du même jour.
Ils ont décidé ensuite de nommer en qualité de nouveau co-gérant pour la remplacer Madame Aurélie COUDRET épouse FRERY, demeurant à BUSSY-EN-OTHE, 4 Chemin de Beauvais
Pour avis
La gérance.

AL24015119

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juillet 2024 de l'EURL Audit Conseil Partenariat Immobilier, EURL au capital social de 25.000€, ayant son siège social au 14 rue Joubert 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 833 099 070, SIRET numéro 83309907000025, il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Frederic MORANDI, à compter du 30 juillet 2024 et de la nomination du Gérant, Monsieur Kevin Van Noort à compter du 30 juillet 2024 pour une durée illimitée. Monsieur Kevin VAN NOORT demeure seul dirigeant à compter de cette même date.

AL24015098

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2024 de l'EURL ADB HOLDING, EURL au capital social de 1.300.000€, ayant son siège social au 14 rue Joubert 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 824 682 470, SIRET numéro 824 682 470 00037, il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Frederic MORANDI, à compter du 30 juin 2024 et de la nomination du Gérant, Monsieur Kevin Vqan Noort à compter du 30 juin 2024 pour une durée illimitée. Monsieur Kevin VAN NOORT demeure seul dirigeant à compter de cette même date.

AL24015099

MODIFICATIONS

SNC ROBIN PRESTATION
Société en nom collectif
au capital de 2 000,00 euros
Siège social :
9 Chemin sous les Clos Avenue d'Oberwesel
–
89800 CHABLIS.
980 321 491 RCS AUXERRE

Par AGE du 20/07/2024, constat de la nomination de Mme Laura ROBIN demeurant 2 rue de Champlain – MILLY – 89800 CHABLIS en qualité d'associée indéfiniment et solidairement responsable et cogérante.Les statuts ont été modifiée en conséquence.Mention sera portée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, la gérance.

AL24015103

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JEAN MARIE PLOMB ELEC
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 10 RUE DE LA FOLIE JEANNOT
89100 Sens
820 365 732 RCS de Sens

L'AGE du 31/07/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MANENGA MANSI, demeurant 10 RUE DE LA FOLIE JEANNOT 89100 Sens pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens. Radiation au RCS de Sens

AL24015108

CLÔTURE DE LIQUIDATION

D COMME…
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social : 97 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
R.C.S SENS : 913176319

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2023 les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société, donné quitus à la liquidatrice la SARL LHLC PRESSE 97 Rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE RCS SENS 503351561 pour sa gestion et l'ont déchargée de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SENS.
Pour avis et mention
La liquidatrice

AL24015111

AVIS DE DISSOLUTION

AMBULANCES GRENDEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 168 151.25 euros
Siège social : 172 Avenue de Sénigallia –
89100 Sens
Rcs sens 419 025 705

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2024, la société Ambulance du serein, Société par actions simplifiée, au capital de 2 489 370,00 euros, dont le siège social est situé 6 Rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la Sas Ambulance Grendel, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 1er juillet 2024.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Sas Ambulance Grendel peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de sens.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de président de la SAS AMBULANCE DU SEREIN.

AL24015118

// CONSTITUTION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVANNES (Yonne), du 14 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI ELEMAR
Siège social : 40 rue Porte d'en Haut - 89240 CHEVANNES
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas HIEST, demeurant 40 rue Porte d'en Haut 89240 CHEVANNES
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24015115

// RÉGION BFC

La nouvelle DJA arrive

Le nouveau dispositif de Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) du PSN (Plan Stratégique National) de la programmation Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) 2023-2027 sera ouvert le mardi 27 août 2024.

Depuis le 1er janvier 2023, la Région Bourgogne Franche-Comté est en responsabilité des mesures non-surfaciques du PSN, et notamment de la Dotation Jeunes Agriculteurs.
La Dotation Jeunes Agriculteurs a pour objectif de faciliter la transmission et la création des exploitations agricoles grâce à une aide individuelle à la trésorerie. S'adressant aux candidats à l'installation de moins de 41 ans, la DJA encourage le renouvellement des générations en agriculture, dans un contexte où la population agricole est vieillissante (âge moyen des exploitants : 52 ans) et souffre d'un manque d'attractivité relatif en fonction des territoires et des filières.
Pour la programmation qui s'achève, ce sont en moyenne plus de 450 jeunes agriculteurs qui ont été aidés chaque année. Dans le cadre de la programmation 23-27, ce sont plus de 62 millions d'euros de dépenses publiques, dont 37,3 millions d'euros de Feader et 24,7 millions d'euros de crédits régionaux, qui sont prévus pour soutenir l'installation des jeunes agriculteurs.

En Bourgogne-Franche-Comté, la DJA se calcule à partir d'un montant socle, défini par deux critères, et de trois modulations. Le montant minimal de l'intervention est de 25 500 €, le montant maximal de 47 000 €.

Suis-je éligible ?

Sont éligibles les personnes physiques répondant aux conditions suivantes :
- Être âgé de 20 ans minimum et de strictement moins de 41 ans à la date du dépôt de la demande d'aides à l'installation ;
- Être de nationalité française, ou ressortissant suisse, ou justifier d'un titre de séjour autorisant à travailler sur le territoire français ;
- S'installer pour la première fois comme chef d'exploitation d'une exploitation à titre individuel ou comme associé exploitant d'une société à objet agricole ;
- Justifier, à la date du dépôt de la demande d'aide, d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur (Bac pro, BPREA, BTA, etc.) et d'un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) validé par le préfet de département.

Mon projet est-il éligible ?

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :
1. Avoir achevé son parcours à l'installation :
- Passage en PAI (Point Accueil Installation),
- Validation du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé),
- Présentation d'un PE (Plan d'Entreprise) viable : atteinte d'un Revenu Disponible Agricole (RDA) ≥ à 1 SMIC net en année 4, ou 0.5 SMIC net à titre secondaire
2. Être couvert en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie par la souscription d'un contrat de prévoyance versant des indemnités journalières ;
3. Réaliser une formation ou un accompagnement du type « point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'entreprise » à l'issue de l'année N+2 ;
4. Être encore en activité en tant que chef d'exploitation ou associé exploitant au terme des 4 ans après la date d'installation définie dans le constat d'installation.

Comment déposer ma demande ?

Les dossiers de demande d'aides Feader sont désormais dématérialisés. Les dépôts se font sur la plateforme en ligne Euro-Pac : https://europac.bourgogne-franchecomte.fr
L'ensemble des informations relatives au premier appel à projet DJA PSN 2024 est disponible sur le site www.europe-bfc.eu dans la rubrique « Agenda ».

Qui peut m'accompagner dans mes démarches ?

Les organismes suivants ont suivi la formation délivrée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté « Devenir accompagnateur sous Euro-Pac » :
- AFOCG 25
- AFOCG 39
- Bio Bourgogne-Franche-Comté
- Centre d'étude et de ressources sur la diversification (CERD)
- Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
- Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs - Territoire de Belfort
- Chambre d'agriculture du Jura
- Chambre d'agriculture de la Nièvre
- Chambre d'agriculture de Haute-Saône
- Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
- Chambre d'agriculture de l'Yonne
- SARL Druot Foncier expertises

Un mandat de gestion devra au préalable être signé entre vous et l'organisme accompagnateur choisi si vous souhaitez que ce dernier dépose la demande de DJA en votre nom.
Le service instructeur en charge de la DJA est également joignable par mail à feader.dja@bourgognefranchecomte.fr et lors des permanences téléphoniques les lundis et jeudis, de 13 h 30 à 16 h 30.

Points d'attention :
- Votre pièce d'identité doit être en cours de validité au dépôt de la demande et lors du paiement de l'aide. Si votre carte d'identité arrive à échéance, ne tardez pas à prendre rendez-vous pour la renouveler !
- Vous devez disposer d'un RIB à votre nom et prénom, car la DJA est une aide individuelle, versée à une personne physique et non à l'exploitation.
- Vous aurez également besoin d'une adresse mail personnelle pour déposer votre demande de DJA sur Euro-Pac : vous devrez au préalable créer votre compte utilisateur et votre fiche tiers (possible dès maintenant) pour pouvoir vous connecter et vous identifier sur la plateforme. Des tutoriels sont disponibles à cet effet sur le site https://www.europe-bfc.eu/ressource-documentaire/euro-pac-tutoriels/

Une DJA s'anticipe : entre le parcours à l'installation et les rendez-vous chez les notaires, comptez au minimum un an pour finaliser vos formations, projets de statuts, actes notariés, promesses de baux, etc.

Communiqué du Conseil régional